Les effets pervers de la mixité

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 915

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018268

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les effets pervers de la mixité

(*jd*) Il y a quelques années, nous avons tous salué comme un progrès décisif l'introduction de la mixité dans les écoles. N'était-il pas naturel d'éduquer en commun garçons et filles appelés à vivre ensemble et sur pied d'égalité à l'âge adulte? Peut-être avons-nous été par trop obnubilés par le principe égalitaire et insuffisamment attentifs aux effets pervers de son application.

Entre la ségrégation scolaire, qui non seulement séparait les sexes mais leur imposait des programmes différents, et la mixité dans un programme unique, y a-t-il troisième voie plus apte à promouvoir les compétences des femmes? L'expérience américaine inciterait à répondre positivement: les collégiennes qui accomplissent leurs études dans un établissement féminin obtiennent de meilleurs résultats et témoignent d'une confiance en elles-mêmes beaucoup plus développées que leurs consœurs des collèges mixtes; ultérieurement elles obtiennent deux fois plus fréquemment un doctorat dans les branches de sciences naturelles.

Se préparer à un monde inégalitaire

Elisabeth Michel-Alder, journaliste au *Tages-Anzeiger Magazin* est allée constater sur place (*TAM* n° 24, 18 juin 1988), à Mount Holyoke en Nouvelle-Angleterre, le plus ancien collège féminin des Etats-Unis. Durant quatre ans d'étude les jeunes filles vivent dans un environnement particulièrement favorable à leurs besoins et à leurs préoccupations. Cette période est importante puisque c'est entre 18 et 22 ans que se constitue l'identité individuelle. Dans la mesure où les femmes subissent aujourd'hui encore des discriminations de taille, il est important que les jeunes filles puissent se former de manière optimale pour affronter un monde inégalitaire. Les responsables de l'école admettent volontiers que leur établissement n'aura plus de raison d'être lorsque l'égalité des chances sera réalité.

Cette formation optimale n'est pas garantie dans les collèges mixtes. Dans les disciplines des sciences exactes notamment, les garçons ont tendance à reléguer les filles au second plan: ils sont «naturellement» plus doués (en fait l'éducation privilégie chez eux le sens technique et le bricolage). Des observations systématiques effectuées dans des collèges mixtes, il ressort que les jeunes filles vivent les mêmes difficultés que les femmes dans la vie quotidienne: elles sont plus fréquemment interrompues quand elles s'expriment, reçoivent moins de réponse à leurs questions, sont reléguées aux tâches de secrétariat dans le travail en groupe; les enseignants prennent moins au sérieux leurs ambitions intellectuelles. Toutes ces attitudes ne peuvent qu'influencer négativement les résultats scolaires des filles. A Mount Holyoke, rien de tel: l'accent est mis sur la responsabilité des élèves; pas de concurrence entre les sexes et une féminisation du corps enseignant qui contribue à valoriser le modèle féminin. L'enseignement des mathématiques a été repensé en fonction des difficultés rencontrées par les collégiennes. De manière générale les établissements féminins offrent la possibilité d'aborder sous un angle nouveau les disciplines du savoir constituées jusqu'à présent dans une optique masculine. Ainsi un collège de Boston a développé depuis 1975 une section d'économie d'entreprise qui forme des cadres féminins, avec un style de direction et des manières de résoudre les problèmes propres aux femmes.

Repenser le problème

Il n'est pas question de revenir à une situation de ségrégation scolaire. Mais, se demande la journaliste zurichoise en conclusion de son enquête, ne pourrait-on pas créer des classes exclusivement féminines dans les collèges helvétiques et y affecter des enseignant-e-s désireux-ses de promouvoir la formation des jeunes filles. Cette question mérite examen au moment où les entreprises se plaignent de la pénurie d'ingénieurs et de diplômés en sciences naturelles, des disciplines où précisément les femmes sont sous-représentées. ■

DOSSIER DE L'EDITO

Pour en savoir plus...

Sur le secteur de la construction

Office fédéral de statistique (OFS): enquêtes trimestrielles sur *Les commandes, la production, les chiffres d'affaires et les stocks dans l'industrie et dans le secteur principal de la construction* (OFS, 3000 Berne).
Groupe de l'Industrie suisse de la Construction: *SBI 1988*. Zurich (Talackerstr. 50, 8001 Zurich).

Sur la Société suisse des entreprreneurs (SSE)
(Weinbergstr. 49, 8006 Zurich)

Bernhard Raos: «Die Baumeister», in: *Tages-Anzeiger-Magazin*, Zurich, 16.7.1988.
La SSE publie entre autres un hebdomadaire, intitulé *Schweizer Bauwirtschaft/Journal suisse des entrepreneurs*.

Sur le rôle des promoteurs

En plaine et zones urbaines: Jörg Hübschle e.a.: *Die Rolle der Promotoren und Vermittler auf dem Bodenmarkt*. Liebefeld – Bern, 1988 (PNR «Sol» n° 13).
En montagne: Jost Krippendorf: *Alpsegen – Alptraum*. Bern, 1986 (cf DP 849/29.01.1987).